



Lully se donne les moyens afin d'améliorer sa biodiversité

Proposer aux communes de la région une structure de conseils et de formation en lien avec la biodiversité, telle est la volonté de la Maison de la Rivière. C'est dans cette optique que son directeur Jean-François Rubin a approché les autorités villageoises de Lully en 2017. Un appel qui n'est pas tombé dans l'oreille d'un sourd en la personne du municipal Eric Rondot. «Au sein de l'exécutif, on a tous une fibre écologique ou au moins l'ambition de transmettre quelque chose de positif à nos enfants, déclare ce dernier. Quand on a été contacté, on était justement en train de mettre en place un schéma directeur des espaces publics. Cela tombait donc bien et on a décidé d'associer ces deux thèmes que sont l'aménagement du territoire et la biodiversité.»

Deux ans plus tard, la commune est en possession d'un véritable catalogue de mesures qui pourraient être mises sur pied en faveur de la nature. Et elle a déjà commencé à entreprendre certaines démarches en ce sens. «Nous avons notamment un projet de renaturation de cours d'eau», indique Eric Rondot.

À commencer par la source de Rossan – plus exploitée comme eau de boisson – qui est aujourd'hui

canalisée et enterrée. «L'idée est de la remettre à ciel ouvert, détaille le municipal. Le Pontet, ruisseau qui descend en parallèle, pourrait également être ressorti de terre. Il serait ainsi peut-être même envisageable de créer en ce lieu, situé dans le haut du village, une zone humide.»

Idées à la pelle

Au sein du rapport d'une cinquantaine de pages remis par la Maison de la Rivière à la commune de Lully figurent bien d'autres idées ayant pour but de recréer des milieux favorables pour la faune et la flore. Notamment le remplacement de zones herbacées par des prairies fleuries, qui nécessitent moins d'entretien et sont plus intéressantes en matière de biodiversité ainsi que d'un point de vue esthétique. «Nous allons en mettre par exemple sur les giratoires», assure Eric Rondot. Citons aussi le réaménagement de lisières, la création de tranchées drainantes en aval de vignes et de parcelles cultivées afin d'éviter que les produits phytosanitaires arrivent dans les rivières ou le

remplacement des haies constituées de thuyas ou de lauriers par des plantes indigènes.

À l'image de ce qui se fait à Apples ou Lonay, Lully a également signé la Charte des Jardins. Par ce biais, elle s'engage à promouvoir

auprès de ses habitants un certain nombre d'actions que chacun peut mettre en place dans son jardin pour ramener de la nature dans les zones bâties, comme l'installation de passages à hérisson ou la réduction de l'éclairage. «Au quartier de Rossan, les gens commencent à collaborer dans cette optique, révèle le municipal. C'est positif pour la biodiversité, mais également car cela rapproche la population.»

Un tas de mesures qui ont fait bouillir de neige, puisqu'à force de discuter

de leur faisabilité avec le canton ou le garde forestier, des idées ne faisant pas partie du rapport sont nées. «On pourrait par exemple créer un îlot de sénescence, soit une zone de forêt où l'on renonce à toute intervention», détaille Eric Rondot.

Pour quelques milliers de francs, Lully s'est donc offert un outil convaincant: «En tant que miliciens, même si nous sommes sensibles à la thématique environnementale, nous nous retrouvons rapidement face à un problème de temps et de compétences pour réaliser nous-mêmes un tel document, estime Eric Rondot. Ce catalogue de mesures est dès lors une belle base de travail.»

Raphaël Cand



Retrouvez la suite en vidéo...

Vous souhaitez en apprendre davantage sur le sujet? N'hésitez pas à vous rendre dès aujourd'hui sur notre site Internet www.journaldemorges.ch afin de découvrir notre reportage sur le terrain en compagnie du directeur de la Maison de la Rivière Jean-François Rubin.

Bovy